

DÉROULÉ AXE 2 - 40 min

Présentation des orientations du DOO par l'animateur : 5 min

Phase 1 : 10 min
A vous de jouer
prioriser les sujets du

Phase 2 : 20 min
Echange

Phase 3 : 5 min
Synthèse



Complexité d'accès au logement
-
Contraintes aux logements beaux (bi...) → gène de la vacance

+ intéressant la logistique dans les communes que les boîtes.

Coeff pleine terre :
- réglementer pour que les lotisseurs favorisent les fonctionnalités des sols (pas que de la pelouse).

Importance de rénover/réhabiliter le cœur village, mais outils / financement. (→ EPF)

Synthèse des discussions en 3 phrases

SYNTHESE GROUPE 1 (3 phrases max)

Importance et rôle de Scot dans l'accompagnement des petites PLU + outils pour maîtriser les projets issus des aménagements et moyens pour contrôler

SYNTHESE GROUPE 2 (3 phrases max)

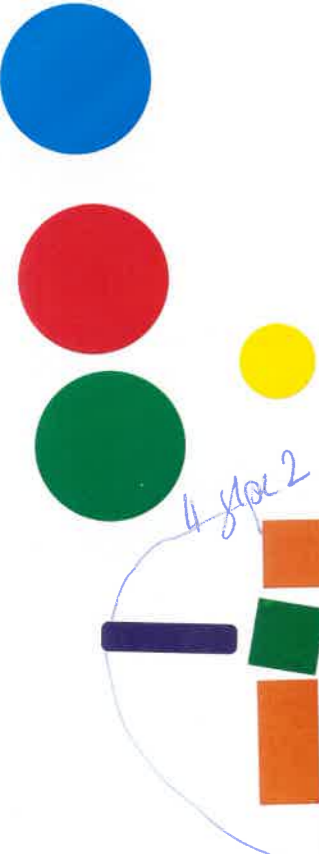

quels outils - quel accompagnement - Redondance du thème : adapter les formes urbaines et que l'on retrouve dans les autres. peut être supprimer quelques préconisations ?

Lutter contre la dépendance de la voiture pour faciliter l'urbanisme (- de places parking)

SYNTHESE GROUPE 3 (3 phrases max)

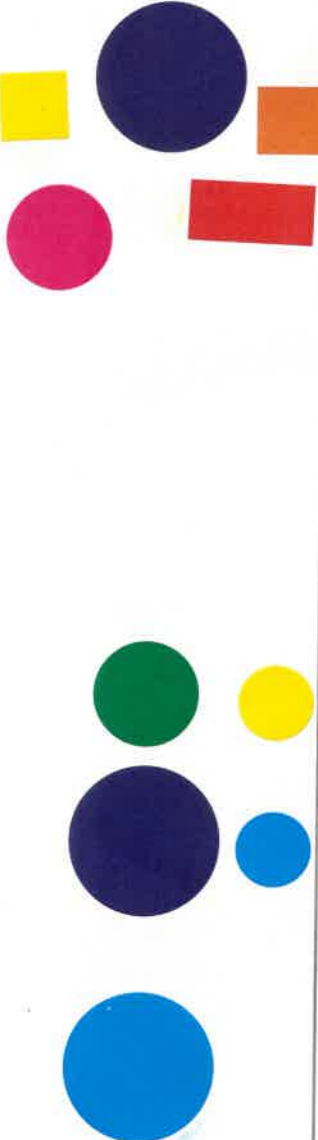
- implantation des zones logistiques faire vivre le centre bourg et accepter les camions de livraison / ou obliger l'implantation à l'extérieur pour sécuriser le centre ?

URBANISME FAVORABLE A LA SANTÉ

Enjeux majeurs dans la mise en œuvre du SCoT	Prescriptions du DOO	Enjeux majeurs dans la mise en œuvre du SCoT	Prescriptions du DOO
	<p><i>R24 Intégrer la santé dans l'aménagement du territoire</i> <i>R25 Prise en compte de la santé dans les opérations</i> <i>R26 Gouvernance spécifique à la santé</i> <i>R27 Suivi de l'exposition à la pollution</i></p> <p>VALORISER LA NATURE ET AGIR SUR LE CLIMAT</p> <p>P55 TENIR COMPTE DES ÉVOLUTIONS DU CLIMAT <i>R28 Etudes sur la circulation de l'air</i></p> <p>P56 FAVORISER LA NATURE EN VILLE P57 MAINTENIR LES ESPACES DE NATURE EXISTANTS P58 S'APPUYER SUR UN MAILLAGE VERT P59 INTÉGRER UN VOLET PAYSAGER ET ARCHITECTURAL P60 DÉFINIR UN COEFFICIENT DE PLEINE TERRE <i>R29 Gestion durable des espaces verts</i> <i>R30 Charte des espaces publics</i></p>		<p>ACTIVITÉS PHYSIQUES ET ACCESSIBILITÉ A LA NATURE</p> <p>P61 DÉVELOPPER DES ESPACES POUR L'ACTIVITÉ SPORTIVE P62 AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ AUX ESPACES DE NATURE <i>R31 Minimum d'espaces verts dans les zones urbanisées</i></p> <p>UN HABITAT ET DES CONSTRUCTIONS A FAIBLE IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET DE QUALITÉ</p> <p>P63 ASSURER L'ENSOLEILLEMENT PAR L'IMPLANTATION ET L'ORIENTATION P64 PERMETTRE UNE BONNE VENTILATION DES BÂTIMENTS P65 FAVORISER LES ESPACES EXTÉRIEURS PRIVATIFS DES LOGEMENTS P66 INTIMITÉ DANS LES LOGEMENTS P67 CONFORT ACOUSTIQUE P68 PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ET CLIMATIQUE DES BÂTIMENTS P69 DÉVELOPPER LE SOLAIRE THERMIQUE P70 ÊTRE ATTENTIF À LA QUALITÉ ARCHITECTURALE ET À LA VÉGÉTALISATION <i>R32 Prioriser la qualification du parc</i> <i>R33 Favoriser les matériaux écologiques</i> <i>R34 Bonus de constructibilité pour les constructions exemplaires</i></p>

Favoriser
Rénovation énergétique:

ADAPTER LES FORMES URBAINES

Enjeux majeurs dans la mise en œuvre du SCoT	Prescriptions du DOO	Enjeux majeurs dans la mise en œuvre du SCoT	Prescriptions du DOO
	<p>FAVORISER LA SOBRIÉTÉ FONCIERE PAR DES FORMES URBAINES ADAPTÉES ET DIVERSIFIÉES</p> <p>P71 DENSIFIER LES ESPACES URBANISÉS ET ARTIFICIALISÉS P72 ADAPTER LA DENSITÉ DES EXTENSIONS P73 DIVERSIFIER LES FORMES D'HABITAT P74 ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DES FORMES URBAINES P75 RENFORCER LA QUALITÉ ARCHITECTURALE</p> <p>DEVELOPPER UN AMENAGEMENT URBAIN RESPECTUEUX DE LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE</p> <p>P76 QUALIFIER LES ESPACES PUBLICS EXTÉRIEURS P77 RÉDUIRE LES NUISANCES SONORES P78 FAVORISER LES ZONES DE CALME P79 PRÉSERVER LES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT UN PUBLIC SENSIBLE</p>		<p>RENFORCER LA PRÉSERVATION ET LA VALORISATION DU PATRIMOINE BATI ET CULTUREL</p> <p>P80 IDENTIFIER LES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX ET DE COHÉRENCE ARCHITECTURALE P81 PRÉSERVER LE BÂTI PATRIMONIAL EN PERMETTANT SON ÉVOLUTION <i>R35 Sites patrimoniaux remarquables</i> <i>R36 Préserver le patrimoine immatériel et l'identité culturelle</i> P82 ASSURER L'INTÉGRATION PAYSAGÈRE ET URBAINE DU BÂTI P83 PRÉSERVER LA QUALITÉ PAYSAGÈRE URBAINE DU TERRITOIRE <i>R37 Elaborer un règlement local de publicité</i></p>

à partager dans zones résidentielles

Maisons Vaantes Centre BOUJ

Re-seco planuel adapté

UN TERRITOIRE ANIMÉ
QUI FAVORISE LE VIVRE ENSEMBLE ET L'INCLUSION

Identifier le potentiel de logements vacants mobilisables → conjoncture / structurel.
+ demande sociale
Réflexion sur attractivité VS possibilité constructions en périphérie.

Prescriptions du DOO

Enjeux majeurs dans la mise en œuvre du SCoT

Prescriptions du DOO

DIVERSIFIER LES TYPOLOGIES DE LOGEMENTS

- P84 RÉPARTIR LA CRÉATION DE NOUVEAUX LOGEMENTS
- P85 FAVORISER LA DIVERSITÉ DE L'OFFRE DE LOGEMENTS
- P86 LUTTER CONTRE LA VACANCE
- P87 RÉALISER UN SUIVI DE LA VACANCE
- P88 PRÉVOIR DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

MAINTENIR LE DYNAMISME DES CENTRES ET DES COEURS DE BOURG

- P89 RÉINVESTIR LES CŒURS DE VILLAGE
- P90 FAVORISER LA MIXITÉ FONCTIONNELLE DES CENTRALITÉS

PRENDRE EN COMPTE LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION ET LES PUBLICS FRAGILES

- P91 S'ADAPTER AU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION
- P92 RENFORCER L'ACCESSIBILITÉ AUX STRUCTURES DE SANTÉ
- P93 PRENDRE SOIN DES PUBLICS FRAGILES

TENDRE VERS UNE MEILLEURE REPARTITION DES SERVICES

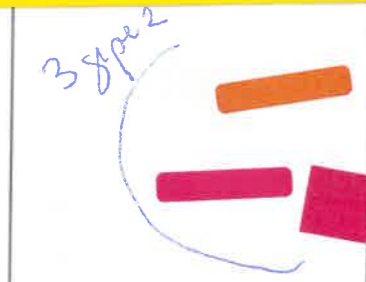
- P94 RENFORCER L'OFFRE EN ÉQUIPEMENTS ET SERVICES SELON L'ARMATURE TERRITORIALE
- P95 PRIORISER LA CRÉATION D'ÉQUIPEMENTS ET SERVICES STRUCTURANTS DANS LES POLARITÉS
 - R38 Schéma de développement des équipements et services à la population
 - R39 Mutualisation des services et équipements publics




DÉVELOPPER LES MOBILITÉS DURABLES

Mesures relatives à l'implantation de bornes électriques ?

Renforcer le lien SNCF + places pour vélo dans le train

















Développer des voies cyclables sécurisées

Enjeux majeurs dans la mise en œuvre du SCoT	Prescriptions du DOO	Enjeux majeurs dans la mise en œuvre du SCoT	Prescriptions du DOO
	<p>ARTICULER LA MOBILITÉ AVEC LES ESPACES DE VIE DU TERRITOIRE</p> <p>P96 MIXITÉ FONCTIONNELLE AUX ABORDS IMMÉDIATS DES GARES <i>R40 OAP sectorielles pour les quartiers gares</i></p> <p>P97 RÉSERVER DES EMPRISES FONCIÈRES POUR LES PÔLES MULTIMODAUX</p> <p>P98 CONSTRUIRE UNE STRATÉGIE INTERMODALE DE RABATTEMENT VERS LES GARES</p> <p>P99 ENCADRER LE STATIONNEMENT</p>		<p>DÉVELOPPER LE TRANSPORT DES PROJETS LOGISTIQUES <i>R42 Optimiser et développer ferroviaire</i></p> <p>P103 STRUCTURER DES PÔLES DE LOGISTIQUE PAR L'AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES</p> <p>P104 FAVORISER LA LOGISTIQUE DE PROXIMITÉ</p> <p>P105 ENCADRER L'IMPLANTATION D'ACTIVITÉS DE LOGISTIQUE <i>R43 Favoriser une logistique de proximité durable</i></p>
	<p>DÉVELOPPER LES RÉSEAUX DE TRANSPORTS COLLECTIFS ET ALTERNATIFS</p> <p>P100 PRIORISER LA DESSERTE DES SECTEURS QUI GÈNÈRENT DES DÉPLACEMENTS</p> <p>P101 DÉVELOPPEMENT DES RÉSEAUX DE TRANSPORT</p> <p>P102 AMÉNAGER DES AIRES DE CO-VOITURAGE <i>R41 Elaborer des Plans de mobilité locaux</i></p>		<p>PROMOUVOIR LES MOBILITÉS DOUCES</p> <p>P106 CONSTITUER UN MAILLAGE POUR LES PRATIQUES CYCLISTES <i>R44 Schéma directeur cyclable du Pays Sud Toulousain</i></p> <p>P107 AMÉLIORER LES CIRCULATIONS PIÉTONNES DES CŒURS DE VILLAGE DE PROXIMITÉ</p> <p>P108 DÉVELOPPER LES CONNEXIONS ENTRE QUARTIERS</p> <p>P109 PROJETS URBAINS FAVORABLES AUX MOBILITÉS DOUCES</p> <p>RÉDUIRE LES BESOINS EN DEPLACEMENTS ET PROMOUVOIR LA NON-MOBILITÉ <i>R45 Alternatives pour tendre vers la non-mobilité</i> <i>R46 Plans de déplacement</i></p> <p>P110 DIAGNOSTIC DES ÉMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE</p>














URBANISME FAVORABLE A LA SANTÉ

Enjeux majeurs dans la mise en œuvre du SCoT	Prescriptions du DOO	Enjeux majeurs dans la mise en œuvre du SCoT	Prescriptions du DOO
	<p><i>R24 Intégrer la santé dans l'aménagement du territoire</i> <i>R25 Prise en compte de la santé dans les opérations</i> <i>R26 Gouvernance spécifique à la santé</i> <i>R27 Suivi de l'exposition à la pollution</i></p> <p>VALORISER LA NATURE ET AGIR SUR LE CLIMAT</p> <p>P55 TENIR COMPTE DES ÉVOLUTIONS DU CLIMAT <i>R28 Etudes sur la circulation de l'air</i></p> <p>FAVORISER LA NATURE EN VILLE P57 MAINTENIR LES ESPACES DE NATURE EXISTANTS P58 S'APPUYER SUR UN MAILLAGE VERT P59 INTÉGRER UN VOLET PAYSAGER ET ARCHITECTURAL P60 DÉFINIR UN COEFFICIENT DE PLEINE TERRE <i>R29 Gestion durable des espaces verts</i> <i>R30 Charte des espaces publics</i></p>		<p>ACTIVITÉS PHYSIQUES ET ACCESSIBILITÉ A LA NATURE</p> <p>P61 DÉVELOPPER DES ESPACES POUR L'ACTIVITÉ SPORTIVE P62 AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ AUX ESPACES DE NATURE <i>R31 Minimum d'espaces verts dans les zones urbanisées</i></p> <p>UN HABITAT ET DES CONSTRUCTIONS A FAIBLE IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET DE QUALITÉ</p> <p>P63 ASSURER L'ENSOLEILLEMENT PAR L'IMPLANTATION ET L'ORIENTATION P64 PERMETTRE UNE BONNE VENTILATION DES BÂTIMENTS P65 FAVORISER LES ESPACES EXTÉRIEURS PRIVATIFS DES LOGEMENTS P66 INTIMITÉ DANS LES LOGEMENTS P67 CONFORT ACOUSTIQUE P68 PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ET CLIMATIQUE DES BÂTIMENTS P69 DÉVELOPPER LE SOLAIRE THERMIQUE P70 ÊTRE ATTENTIF À LA QUALITÉ ARCHITECTURALE ET À LA VÉGÉTALISATION <i>R32 Prioriser la qualification du parc</i> <i>R33 Favoriser les matériaux écologiques</i> <i>R34 Bonus de constructibilité pour les constructions exemplaires</i></p>

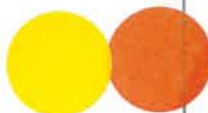











ADAPTER LES FORMES URBAINES

Enjeux majeurs dans la mise en œuvre du SCoT	Prescriptions du DOO	Enjeux majeurs dans la mise en œuvre du SCoT	Prescriptions du DOO
<ul style="list-style-type: none">        	<p>FAVORISER LA SOBRIÉTÉ FONCIERE PAR DES FORMES URBAINES ADAPTÉES ET DIVERSIFIÉES</p> <p>P71 DENSIFIER LES ESPACES URBANISÉS ET ARTIFICIALISÉS P72 ADAPTER LA DENSITÉ DES EXTENSIONS P73 DIVERSIFIER LES FORMES D'HABITAT P74 ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DES FORMES URBAINES P75 RENFORCER LA QUALITÉ ARCHITECTURALE</p> <p>DEVELOPPER UN AMENAGEMENT URBAIN RESPECTUEUX DE LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE</p> <p>P76 QUALIFIER LES ESPACES PUBLICS EXTÉRIEURS P77 RÉDUIRE LES NUISANCES SONORES P78 FAVORISER LES ZONES DE CALME P79 PRÉSERVER LES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT UN PUBLIC SENSIBLE</p> <p><i>Handwritten notes: 85, 59+70, 57, 56, 67</i></p>	<ul style="list-style-type: none">        <p><i>Handwritten note: 70</i></p>	<p>RENFORCER LA PRÉSERVATION ET LA VALORISATION DU PATRIMOINE BÂTI ET CULTUREL</p> <p>P80 IDENTIFIER LES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX ET DE COHÉRENCE ARCHITECTURALE P81 PRÉSERVER LE BÂTI PATRIMONIAL EN PERMETTANT SON ÉVOLUTION <i>R35 Sites patrimoniaux remarquables</i> <i>R36 Préserver le patrimoine immatériel et l'identité culturelle</i> P82 ASSURER L'INTÉGRATION PAYSAGÈRE ET URBAINE DU BÂTI P83 PRÉSERVER LA QUALITÉ PAYSAGÈRE URBAINE DU TERRITOIRE <i>R37 Elaborer un règlement local de publicité</i></p>



UN TERRITOIRE ANIMÉ QUI FAVORISE LE VIVRE ENSEMBLE ET L'INCLUSION

Enjeux majeurs dans la mise en œuvre du SCoT	Prescriptions du DOO	Enjeux majeurs dans la mise en œuvre du SCoT	Prescriptions du DOO
	<p>DIVERSIFIER LES TYPOLOGIES DE LOGEMENTS</p> <ul style="list-style-type: none">  P84 RÉPARTIR LA CRÉATION DE NOUVEAUX LOGEMENTS  P85 FAVORISER LA DIVERSITÉ DE L'OFFRE DE LOGEMENTS  P86 LUTTER CONTRE LA VACANCE P87 RÉALISER UN SUIVI DE LA VACANCE P88 PRÉVOIR DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE <p>MAINTENIR LE DYNAMISME DES CENTRES ET DES COEURS DE BOURG</p> <ul style="list-style-type: none">  P89 RÉINVESTIR LES CŒURS DE VILLAGE  P90 FAVORISER LA MIXITÉ FONCTIONNELLE DES CENTRALITÉS 	<ul style="list-style-type: none">         	<p>PRENDRE EN COMPTE LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION ET LES PUBLICS FRAGILES</p> <ul style="list-style-type: none"> P91 S'ADAPTER AU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION P92 RENFORCER L'ACCESSIBILITÉ AUX STRUCTURES DE SANTÉ P93 PRENDRE SOIN DES PUBLICS FRAGILES <p>TENDRE VERS UNE MEILLEURE REPARTITION DES SERVICES</p> <ul style="list-style-type: none"> P94 RENFORCER L'OFFRE EN ÉQUIPEMENTS ET SERVICES SELON L'ARMATURE TERRITORIALE P95 PRIORISER LA CRÉATION D'ÉQUIPEMENTS ET SERVICES STRUCTURANTS DANS LES POLARITÉS <ul style="list-style-type: none"> <i>R38 Schéma de développement des équipements et services à la population</i> <i>R39 Mutualisation des services et équipements publics</i>



DÉVELOPPER LES MOBILITÉS DURABLES

Enjeux majeurs dans la mise en œuvre du SCoT	Prescriptions du DOO	Enjeux majeurs dans la mise en œuvre du SCoT	Prescriptions du DOO
 	<p>ARTICULER LA MOBILITÉ AVEC LES ESPACES DE VIE DU TERRITOIRE</p> <p>P96 MIXITÉ FONCTIONNELLE AUX ABORDS IMMÉDIATS DES GARES <i>R40 OAP sectorielles pour les quartiers gares</i></p> <p>P97 RÉSERVER DES EMPRISES FONCIÈRES POUR LES PÔLES MULTIMODAUX</p> <p>P98 CONSTRUIRE UNE STRATÉGIE INTERMODALE DE RABATTEMENT VERS LES GARES</p> <p>P99 ENCADRER LE STATIONNEMENT</p> <p>DÉVELOPPER LES RÉSEAUX DE TRANSPORTS COLLECTIFS ET ALTERNATIFS</p> <p>P100 PRIORISER LA DESSERTÉ DES SECTEURS QUI GÉNÈRENT DES DÉPLACEMENTS</p> <p>P101 DÉVELOPPEMENT DES RÉSEAUX DE TRANSPORT</p> <p>P102 AMÉNAGER DES AIRES DE CO-VOITURAGE <i>R41 Elaborer des Plans de mobilité locaux</i></p>	         	<p>DÉVELOPPER LE TRANSPORT DE MARCHANDISES ET LES PROJETS LOGISTIQUES <i>R42 Optimiser et développer les projets de fret ferroviaire</i></p> <p>P103 STRUCTURER DES PÔLES DE LOGISTIQUE PAR L'AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES</p> <p>P104 FAVORISER LA LOGISTIQUE DE PROXIMITÉ</p> <p>P105 ENCADRER L'IMPLANTATION D'ACTIVITÉS DE LOGISTIQUE <i>R43 Favoriser une logistique de proximité durable</i></p> <p>PROMOUVOIR LES MOBILITÉS DOUCES</p> <p>P106 CONSTITUER UN MAILLAGE POUR LES PRATIQUES CYCLISTES <i>R44 Schéma directeur cyclable du Pays Sud Toulousain</i></p> <p>P107 AMÉLIORER LES CIRCULATIONS PIÉTONNES DES CŒURS DE VILLAGE DE PROXIMITÉ</p> <p>P108 DÉVELOPPER LES CONNEXIONS ENTRE QUARTIERS</p> <p>P109 PROJETS URBAINS FAVORABLES AUX MOBILITÉS DOUCES</p> <p>RÉDUIRE LES BESOINS EN DEPLACEMENTS ET PROMOUVOIR LA NON-MOBILITÉ <i>R45 Alternatives pour tendre vers la non-mobilité</i> <i>R46 Plans de déplacement</i></p> <p>P110 DIAGNOSTIC DES ÉMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE</p>

URBANISME FAVORABLE A LA SANTÉ

Enjeux majeurs dans la mise en œuvre du SCoT	Prescriptions du DOO	Enjeux majeurs dans la mise en œuvre du SCoT	Prescriptions du DOO
	<p><i>R24 Intégrer la santé dans l'aménagement du territoire</i> <i>R25 Prise en compte de la santé dans les opérations</i> <i>R26 Gouvernance spécifique à la santé</i> <i>R27 Suivi de l'exposition à la pollution</i></p> <p>VALORISER LA NATURE ET AGIR SUR LE CLIMAT</p> <p>P55 TENIR COMPTE DES ÉVOLUTIONS DU CLIMAT <i>R28 Etudes sur la circulation de l'air</i></p> <p>P56 FAVORISER LA NATURE EN VILLE P57 MAINTENIR LES ESPACES DE NATURE EXISTANTS P58 S'APPUYER SUR UN MAILLAGE VERT P59 INTÉGRER UN VOLET PAYSAGER ET ARCHITECTURAL P60 DÉFINIR UN COEFFICIENT DE PLEINE TERRE <i>R29 Gestion durable des espaces verts</i> <i>R30 Charte des espaces publics</i></p>		<p>ACTIVITÉS PHYSIQUES ET ACCESSIBILITÉ A LA NATURE</p> <p>P61 DÉVELOPPER DES ESPACES POUR L'ACTIVITÉ SPORTIVE P62 AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ AUX ESPACES DE NATURE <i>R31 Minimum d'espaces verts dans les zones urbanisées</i></p> <p>UN HABITAT ET DES CONSTRUCTIONS A FAIBLE IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET DE QUALITÉ</p> <p>P63 ASSURER L'ENSOLEILLEMENT PAR L'IMPLANTATION ET L'ORIENTATION P64 PERMETTRE UNE BONNE VENTILATION DES BÂTIMENTS P65 FAVORISER LES ESPACES EXTÉRIEURS PRIVATIFS DES LOGEMENTS P66 INTIMITÉ DANS LES LOGEMENTS P67 CONFORT ACOUSTIQUE P68 PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ET CLIMATIQUE DES BÂTIMENTS P69 DÉVELOPPER LE SOLAIRE THERMIQUE P70 ÊTRE ATTENTIF À LA QUALITÉ ARCHITECTURALE ET À LA VÉGÉTALISATION <i>R32 Prioriser la qualification du parc</i> <i>R33 Favoriser les matériaux écologiques</i> <i>R34 Bonus de constructibilité pour les constructions exemplaires</i></p>

ADAPTER LES FORMES URBAINES

Enjeux majeurs dans la mise en œuvre du SCoT	Prescriptions du DOO	Enjeux majeurs dans la mise en œuvre du SCoT	Prescriptions du DOO
	<p>FAVORISER LA SOBRIÉTÉ FONCIÈRE PAR DES FORMES URBAINES ADAPTÉES ET DIVERSIFIÉES</p> <p>P71 DENSIFIER LES ESPACES URBANISÉS ET ARTIFICIALISÉS P72 ADAPTER LA DENSITÉ DES EXTENSIONS P73 DIVERSIFIER LES FORMES D'HABITAT P74 ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DES FORMES URBAINES P75 RENFORCER LA QUALITÉ ARCHITECTURALE</p> <p>DEVELOPPER UN AMÉNAGEMENT URBAIN RESPECTUEUX DE LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE</p> <p>P76 QUALIFIER LES ESPACES PUBLICS EXTÉRIEURS P77 RÉDUIRE LES NUISANCES SONORES P78 FAVORISER LES ZONES DE CALME P79 PRÉSERVER LES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT UN PUBLIC SENSIBLE</p>		<p>RENFORCER LA PRÉSERVATION ET LA VALORISATION DU PATRIMOINE BATI ET CULTUREL</p> <p>P80 IDENTIFIER LES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX ET DE COHÉRENCE ARCHITECTURALE P81 PRÉSERVER LE BÂTI PATRIMONIAL EN PERMETTANT SON ÉVOLUTION <i>R35 Sites patrimoniaux remarquables</i> <i>R36 Préserver le patrimoine immatériel et l'identité culturelle</i> P82 ASSURER L'INTÉGRATION PAYSAGÈRE ET URBAINE DU BÂTI P83 PRÉSERVER LA QUALITÉ PAYSAGÈRE URBAINE DU TERRITOIRE <i>R37 Elaborer un règlement local de publicité</i></p>

Aménagement
urbain
accessible
aux personnes
âgées, PMR, ...
(ABF)

Création de
parties vers les zones
d'habitat et les ZAC et ZI

Ces prescriptions sont
très bien adaptées à
la ruralité et aux petits
communes rurales
Isolement des personnes
âgées pour la santé et
les aménagements.

Faciliter la
conversion de
surfaces commerciales
en habitat

Enjeux majeurs
dans la mise en
œuvre du SCoT

Prescriptions

Enjeux majeurs
dans la mise en
œuvre du SCoT

DIVERSIFIER LES TYPOLOGIES DE LOGEMENTS

- P84 RÉPARTIR LA CRÉATION DE NOUVEAUX LOGEMENTS
- P85 FAVORISER LA DIVERSITÉ DE L'OFFRE DE LOGEMENTS
- P86 LUTTER CONTRE LA VACANCE
- P87 RÉALISER UN SUIVI DE LA VACANCE
- P88 PRÉVOIR DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

**MAINTENIR LE DYNAMISME DES CENTRES ET DES
COEURS DE BOURG**

- P89 RÉINVESTIR LES CŒURS DE VILLAGE
- P90 FAVORISER LA MIXITÉ FONCTIONNELLE DES CENTRALITÉS

Transport de proximité
transport à la demande
pour marché, lieux
de rencontre (bus)

Améliorer
le
rattachement

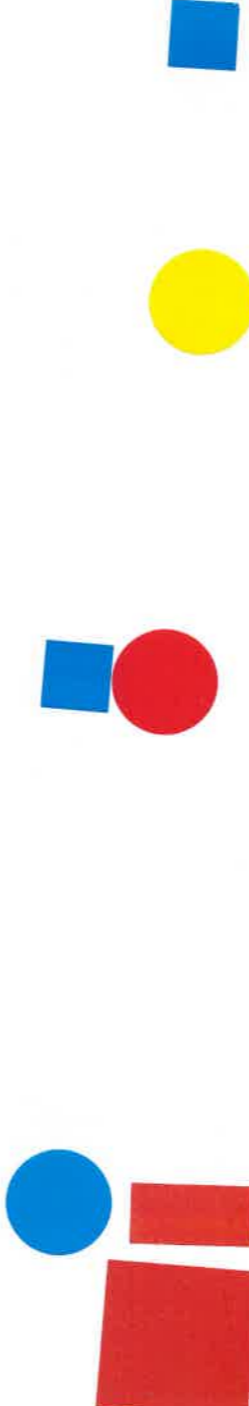
**PRENDRE EN COMPTE LE VIEILLISSEMENT DE LA
POPULATION ET LES PUBLICS FRAGILES**

- P91 S'ADAPTER AU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION
- P92 RENFORCER L'ACCESSIBILITÉ AUX STRUCTURES DE SANTÉ
- P93 PRENDRE SOIN DES PUBLICS FRAGILES

**TENDRE VERS UNE MEILLEURE REPARTITION DES
SERVICES**

- P94 RENFORCER L'OFFRE EN ÉQUIPEMENTS ET SERVICES
SELON L'ARMATURE TERRITORIALE
- P95 PRIORISER LA CRÉATION D'ÉQUIPEMENTS ET SERVICES
STRUCTURANTS DANS LES POLARITÉS
 - R38 Schéma de développement des équipements
et services à la population
 - R39 Mutualisation des services et équipements
publics

DÉVELOPPER LES MOBILITÉS DURABLES

Enjeux majeurs dans la mise en œuvre du SCoT	Prescriptions du DOO	Enjeux majeurs dans la mise en œuvre du SCoT	Prescriptions du DOO
	<p>ARTICULER LA MOBILITÉ AVEC LES ESPACES DE VIE DU TERRITOIRE</p> <p>P96 MIXITÉ FONCTIONNELLE AUX ABORDS IMMÉDIATS DES GARES <i>R40 OAP sectorielles pour les quartiers gares</i></p> <p>P97 RÉSERVER DES EMPRISES FONCIÈRES POUR LES PÔLES MULTIMODAUX</p> <p>P98 CONSTRUIRE UNE STRATÉGIE INTERMODALE DE RABATTEMENT VERS LES GARES</p> <p>P99 ENCADRER LE STATIONNEMENT</p> <p>DÉVELOPPER LES RÉSEAUX DE TRANSPORTS COLLECTIFS ET ALTERNATIFS</p> <p>P100 PRIORISER LA DESSERTE DES SECTEURS QUI GÉNÈRENT DES DÉPLACEMENTS</p> <p>P101 DÉVELOPPEMENT DES RÉSEAUX DE TRANSPORT</p> <p>P102 AMÉNAGER DES AIRES DE CO-VOITURAGE <i>R41 Elaborer des Plans de mobilité locaux</i></p>		<p>DÉVELOPPER LE TRANSPORT DE MARCHANDISES ET LES PROJETS LOGISTIQUES</p> <p><i>R42 Optimiser et développer les projets de fret ferroviaire</i></p> <p>P103 STRUCTURER DES PÔLES DE LOGISTIQUE PAR L'AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES</p> <p>P104 FAVORISER LA LOGISTIQUE DE PROXIMITÉ</p> <p>P105 ENCADRER L'IMPLANTATION D'ACTIVITÉS DE LOGISTIQUE <i>R43 Favoriser une logistique de proximité durable</i></p> <p>PROMOUVOIR LES MOBILITÉS DOUCES</p> <p>P106 CONSTITUER UN MAILLAGE POUR LES PRATIQUES CYCLISTES <i>R44 Schéma directeur cyclable du Pays Sud Toulousain</i></p> <p>P107 AMÉLIORER LES CIRCULATIONS PIÉTONNES DES CŒURS DE VILLAGE DE PROXIMITÉ</p> <p>P108 DÉVELOPPER LES CONNEXIONS ENTRE QUARTIERS</p> <p>P109 PROJETS URBAINS FAVORABLES AUX MOBILITÉS DOUCES</p> <p>RÉDUIRE LES BESOINS EN DEPLACEMENTS ET PROMOUVOIR LA NON-MOBILITÉ</p> <p><i>R45 Alternatives pour tendre vers la non-mobilité</i> <i>R46 Plans de déplacement</i></p> <p>P110 DIAGNOSTIC DES ÉMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE</p>

DÉROULÉ AXE 2 - 40 min

Présentation des orientations du DOO par l'animateur : **5 min**

Phase 1 : 10 min
A vous de jouer
prioriser les sujets du DOO

Phase 2 : 20 min
Echange
Post-it

Phase 3 : 5 min
Synthèse

Synthèse des discussions en 3 phrases
Désigner un.e porte-parole par table
pour restituer les synthèses : ce qui a fait débat et consensus



AXE 1 UN TERRITOIRE FORT DE SES RESSOURCES NATURELLES ET PATRIMONIALES
PRÉSERVER ET AMÉLIORER LE CYCLE DE L'EAU

Enjeux majeurs dans la mise en œuvre du SCoT	Prescriptions du DOO	Enjeux majeurs dans la mise en œuvre du SCoT	Prescriptions du DOO
	<p>RENFORCER LA TRAME BLEUE</p> <p>P1 IDENTIFIER LA TRAME BLEUE</p> <p>P2 INTÉGRER LES EX-GRANDES À ENJEUX ÉCOLOGIQUES</p> <p>P3 PRÉSERVER LA TRAME BLEUE</p> <p>P4 PRÉSERVER LES RIVES PAR UNE BANDE TAMPON</p> <p>P5 RESTAURER LES RIVÈRES</p> <p>P6 IDENTIFIER ET PROTÉGER LES ZONES HUMIDES</p> <p>P6 INVENTAIRE ZONES HUMIDES POUR TOUT PROJET D'URBANISATION</p> <p>P7 Inventaire complémentaire des zones humides</p>		<p>INFORMER UNE GESTION DURABLE DE L'ASSAINISSEMENT</p> <p>P14 Adapter l'accueil aux capacités d'assainissement</p> <p>P6 Réaliser un schéma directeur d'assainissement</p>
	<p>PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU</p> <p>P7 PRÉSERVER EN COMPTE LES CAPACITÉS DE LA RESSOURCE</p> <p>P8 PROTÉGER LES CAPOTS EN EAU POTABLE</p> <p>P3 Encourager la maîtrise foncière autour des captages</p> <p>P9 RESPECTER LES ZONES DE SAUVEGARDE POUR L'EAU POTABLE</p> <p>P10 PRÉSERVER ET ÉVITER LES POLLUTIONS DES EAUX</p> <p>P4 Préserver la qualité de la ressource en eau</p>		<p>FAVORISER L'INFILTRATION NATURELLE DE L'EAU</p> <p>P15 LIMITER L'IMPERMÉABILISATION DES SOLS</p> <p>P16 FAVORISER L'INFILTRATION À LA MARCELLE</p> <p>P17 FAVORISER L'INFILTRATION À LA MARCELLE</p> <p>P18 IDENTIFIER LES CAPOTS PRÉFÉRENTIELS DE L'EAU</p> <p>P7 Réaliser un schéma directeur des eaux pluviales</p> <p>P19 CONCEVOIR L'URBANISATION AUX CAPACITÉS DU RÉSEAU PLUVIAL</p>
	<p>PRODIGER LES ÉCONOMIES D'EAU</p> <p>P11 AMÉLIORER LES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE</p> <p>P12 REQUALIFIER ET REQUALIFIER LES EAUX</p> <p>P13 FAVORISER LES ÉCONOMIES D'EAU DANS L'AMÉNAGEMENT</p> <p>P5 Améliorer le rendement des réseaux</p>		<p>PRÉSERVER UN RÉSEAU BIODIVERSIFIÉ</p> <p>P20 RESPECTER LES ZONES D'ORDONNANCE DES EAUX</p> <p>P21 RESPECTER LES ESPACES DE MOBILITÉ DES EAUX</p> <p>P22 RÉDUIRE L'EXPOSITION AUX RISQUES INONDATION</p>

Questions
Remarques
Echanges

SYNTHESE GROUPE 1 (3 phrases max)

- Pourcentage ^{de logement} adapté aux personnes âgées dans le SCoT (comme pour les logements sociaux) tout en préservant la mixité sociale
- Assurer un maillage des maisons de santé
- La réserve foncière pour permettre la multimodalité

Densité ~~non~~ adaptée aux villages (complexité ABF)

SYNTHESE GROUPE 2 (3 phrases max)

- Importance de la qualité des pistes cyclables
- Parking vélo adapté & sécurisé.
- Importance de maintenir la population vieillissante dans son territoire
- Aménager pour faciliter le maintien des personnes vieillissantes dans les communes (aménagement urbain, structures d'accueil...)

SYNTHESE GROUPE 3 (3 phrases max)



~~P100~~

~~P90~~ Article à connotation trop urbaine, son application dans le rural ?

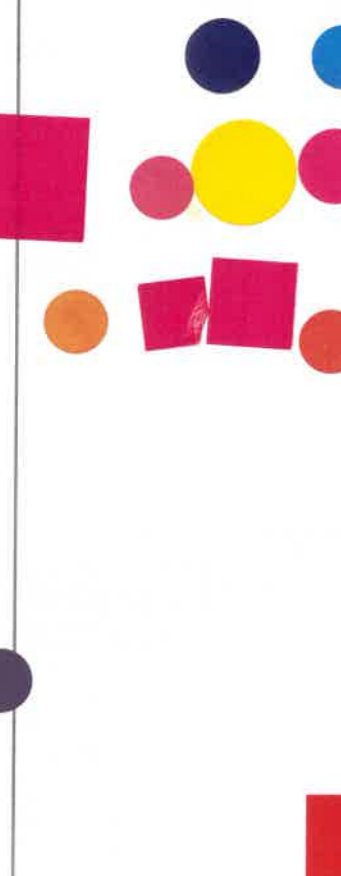

~~P71~~ Difficultés de mise en œuvre dans notre type d'habitat existant

~~P100~~ LES MOYENS FINANCIERS POUR DEVELOPPER LA MOBILITE DANS LE RURAL

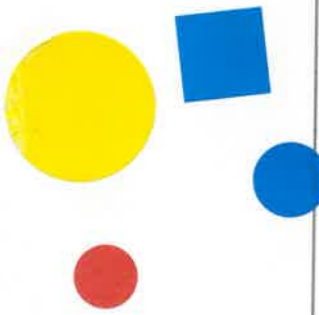
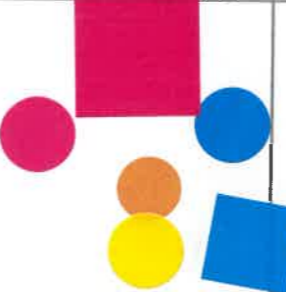
URBANISME FAVORABLE A LA SANTÉ

Enjeux majeurs dans la mise en œuvre du SCoT	Prescriptions du DOO	Enjeux majeurs dans la mise en œuvre du SCoT	Prescriptions du DOO
	<p><i>R24 Intégrer la santé dans l'aménagement du territoire</i> <i>R25 Prise en compte de la santé dans les opérations</i> <i>R26 Gouvernance spécifique à la santé</i> <i>R27 Suivi de l'exposition à la pollution</i></p> <p>VALORISER LA NATURE ET AGIR SUR LE CLIMAT</p> <p>P55 TENIR COMPTE DES ÉVOLUTIONS DU CLIMAT <i>R28 Etudes sur la circulation de l'air</i> P56 FAVORISER LA NATURE EN VILLE P57 MAINTENIR LES ESPACES DE NATURE EXISTANTS P58 S'APPUYER SUR UN MAILLAGE VERT P59 INTÉGRER UN VOLET PAYSAGER ET ARCHITECTURAL P60 DÉFINIR UN COEFFICIENT DE PLEINE TERRE <i>R29 Gestion durable des espaces verts</i> <i>R30 Charte des espaces publics</i></p>		<p>ACTIVITÉS PHYSIQUES ET ACCESSIBILITÉ A LA NATURE</p> <p>P61 DÉVELOPPER DES ESPACES POUR L'ACTIVITÉ SPORTIVE P62 AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ AUX ESPACES DE NATURE <i>R31 Minimum d'espaces verts dans les zones urbanisées</i></p> <p>UN HABITAT ET DES CONSTRUCTIONS A FAIBLE IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET DE QUALITÉ</p> <p>P63 ASSURER L'ENSOLEILLEMENT PAR L'IMPLANTATION ET L'ORIENTATION P64 PERMETTRE UNE BONNE VENTILATION DES BÂTIMENTS P65 FAVORISER LES ESPACES EXTÉRIEURS PRIVATIFS DES LOGEMENTS P66 INTIMITÉ DANS LES LOGEMENTS P67 CONFORT ACOUSTIQUE P68 PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ET CLIMATIQUE DES BÂTIMENTS P69 DÉVELOPPER LE SOLAIRE THERMIQUE P70 ÊTRE ATTENTIF À LA QUALITÉ ARCHITECTURALE ET À LA VÉGÉTALISATION <i>R32 Prioriser la qualification du parc</i> <i>R33 Favoriser les matériaux écologiques</i> <i>R34 Bonus de constructibilité pour les constructions exemplaires</i></p>

ADAPTER LES FORMES URBAINES

Enjeux majeurs dans la mise en œuvre du SCoT	Prescriptions du DOO	Enjeux majeurs dans la mise en œuvre du SCoT	Prescriptions du DOO
	<p>FAVORISER LA SOBRIÉTÉ FONCIERE PAR DES FORMES URBAINES ADAPTÉES ET DIVERSIFIÉES</p> <p>P71 DENSIFIER LES ESPACES URBANISÉS ET ARTIFICIALISÉS P72 ADAPTER LA DENSITÉ DES EXTENSIONS P73 DIVERSIFIER LES FORMES D'HABITAT P74 ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DES FORMES URBAINES P75 RENFORCER LA QUALITÉ ARCHITECTURALE</p> <p>DEVELOPPER UN AMENAGEMENT URBAIN RESPECTUEUX DE LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE</p> <p>P76 QUALIFIER LES ESPACES PUBLICS EXTÉRIEURS P77 RÉDUIRE LES NUISANCES SONORES P78 FAVORISER LES ZONES DE CALME P79 PRÉSERVER LES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT UN PUBLIC SENSIBLE</p>		<p>RENFORCER LA PRÉSERVATION ET LA VALORISATION DU PATRIMOINE BATI ET CULTUREL</p> <p>P80 IDENTIFIER LES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX ET DE COHÉRENCE ARCHITECTURALE P81 PRÉSERVER LE BÂTI PATRIMONIAL EN PERMETTANT SON ÉVOLUTION <i>R35 Sites patrimoniaux remarquables</i> <i>R36 Préserver le patrimoine immatériel et l'identité culturelle</i> P82 ASSURER L'INTÉGRATION PAYSAGÈRE ET URBAINE DU BÂTI P83 PRÉSERVER LA QUALITÉ PAYSAGÈRE URBAINE DU TERRITOIRE <i>R37 Elaborer un règlement local de publicité</i></p>

UN TERRITOIRE ANIMÉ
QUI FAVORISE LE VIVRE ENSEMBLE ET L'INCLUSION

Enjeux majeurs dans la mise en œuvre du SCoT	Prescriptions du DOO	Enjeux majeurs dans la mise en œuvre du SCoT	Prescriptions du DOO
	<p>DIVERSIFIER LES TYPOLOGIES DE LOGEMENTS</p> <p>P84 RÉPARTIR LA CRÉATION DE NOUVEAUX LOGEMENTS P85 FAVORISER LA DIVERSITÉ DE L'OFFRE DE LOGEMENTS P86 LUTTER CONTRE LA VACANCE P87 RÉALISER UN SUIVI DE LA VACANCE P88 PRÉVOIR DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE</p> <p>MAINTENIR LE DYNAMISME DES CENTRES ET DES COEURS DE BOURG</p> <p>P89 RÉINVESTIR LES CŒURS DE VILLAGE P90 FAVORISER LA MIXITÉ FONCTIONNELLE DES CENTRALITÉS</p>		<p>PRENDRE EN COMPTE LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION ET LES PUBLICS FRAGILES</p> <p>P91 S'ADAPTER AU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION P92 RENFORCER L'ACCESSIBILITÉ AUX STRUCTURES DE SANTÉ P93 PRENDRE SOIN DES PUBLICS FRAGILES</p> <p>TENDRE VERS UNE MEILLEURE REPARTITION DES SERVICES</p> <p>P94 RENFORCER L'OFFRE EN ÉQUIPEMENTS ET SERVICES SELON L'ARMATURE TERRITORIALE P95 PRIORISER LA CRÉATION D'ÉQUIPEMENTS ET SERVICES STRUCTURANTS DANS LES POLARITÉS</p> <p><i>R38 Schéma de développement des équipements et services à la population</i> <i>R39 Mutualisation des services et équipements publics</i></p>

DÉVELOPPER LES MOBILITÉS DURABLES

Enjeux majeurs dans la mise en œuvre du SCoT	Prescriptions du DOO	Enjeux majeurs dans la mise en œuvre du SCoT	Prescriptions du DOO
	<p>ARTICULER LA MOBILITÉ AVEC LES ESPACES DE VIE DU TERRITOIRE</p> <p>P96 MIXITÉ FONCTIONNELLE AUX ABORDS IMMÉDIATS DES GARES <i>R40 OAP sectorielles pour les quartiers gares</i></p> <p>P97 RÉSERVER DES EMPRISES FONCIÈRES POUR LES PÔLES MULTIMODAUX</p> <p>P98 CONSTRUIRE UNE STRATÉGIE INTERMODALE DE RABATTEMENT VERS LES GARES</p> <p>P99 ENCADRER LE STATIONNEMENT</p> <p>DÉVELOPPER LES RÉSEAUX DE TRANSPORTS COLLECTIFS ET ALTERNATIFS</p> <p>P100 PRIORISER LA DESSERTE DES SECTEURS QUI GÈNÈRENT DES DÉPLACEMENTS</p> <p>P101 DÉVELOPPEMENT DES RÉSEAUX DE TRANSPORT</p> <p>P102 AMÉNAGER DES AIRES DE CO-VOITURAGE <i>R41 Elaborer des Plans de mobilité locaux</i></p>		<p>DÉVELOPPER LE TRANSPORT DE MARCHANDISES ET LES PROJETS LOGISTIQUES <i>R42 Optimiser et développer les projets de fret ferroviaire</i></p> <p>P103 STRUCTURER DES PÔLES DE LOGISTIQUE PAR L'AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES</p> <p>P104 FAVORISER LA LOGISTIQUE DE PROXIMITÉ</p> <p>P105 ENCADRER L'IMPLANTATION D'ACTIVITÉS DE LOGISTIQUE <i>R43 Favoriser une logistique de proximité durable</i></p> <p>PROMOUVOIR LES MOBILITÉS DOUCES</p> <p>P106 CONSTITUER UN MAILLAGE POUR LES PRATIQUES CYCLISTES <i>R44 Schéma directeur cyclable du Pays Sud Toulousain</i></p> <p>P107 AMÉLIORER LES CIRCULATIONS PIÉTONNES DES CŒURS DE VILLAGE DE PROXIMITÉ</p> <p>P108 DÉVELOPPER LES CONNEXIONS ENTRE QUARTIERS</p> <p>P109 PROJETS URBAINS FAVORABLES AUX MOBILITÉS DOUCES</p> <p>RÉDUIRE LES BESOINS EN DÉPLACEMENTS ET PROMOUVOIR LA NON-MOBILITÉ <i>R45 Alternatives pour tendre vers la non-mobilité</i> <i>R46 Plans de déplacement</i></p> <p>P110 DIAGNOSTIC DES ÉMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE</p>